

**DIRECTION 2020-2021**

**Chef d'établissement** : Monsieur Yoann DAVID

**EQUIPE EDUCATIVE**

**Enseignants** : Classe de CM2 : Monsieur BERASALUZE Manuel  
Classe de CM1 : Madame PAYRAUDEAU Virginie  
Classe de CE2 : Madame COURDIER Caroline  
Classe de CE1 : Monsieur DAVID Yoann  
et Madame BOUILLAND Stéphanie (jeudi et certains vendredis)  
Classe de CP : Monsieur POULIZAC Renaud  
Classe de GS : Madame ROUAUD Frédérique  
Classe de MS : Madame KONYA Cécile  
Classe de PS /TPS : Madame VIERLING Nadège  
et Madame AUPIAIS Pascale (lundi) remplacée par...  
Poste de RA : Madame MAZAN Isabelle  
(Regroupement d'Adaptation)

**ASEM** : Madame SALMON Christel (TPS)  
Madame VOLANT Sylvie (GS)  
Madame PINSON Christine (PS)  
Madame OLIVIER Déborah (MS)  
Madame MOULIN Florence (sieste PS)

**CANTINE / PERISCOLAIRE / ENTRETIEN**: Madame JARNET Judith  
Madame STAL Sylvie

**COMPTABILITE** : Madame MARCHAND Marie-Christine

**OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)**

Au sein de l'école, un bureau OGEC avec des membres cooptés et élus est en place pour assurer la gestion de l'école.

**COMPOSITION DU BUREAU**: **Président** : Monsieur VALLE Raphaël  
**Vice- Président** : Monsieur GILBERT Mickaël  
**Trésorière** : Madame CHESNEAU Marie-Claire  
**Trésorière Adjointe** : Madame EYRAUD Anne-Sophie  
**Secrétaire** : Monsieur LAURENT Sébastien  
**Secrétaire Adjointe** : Madame CAILLEUX Angélique

**Membres**: Madame BOUARD Estelle, Monsieur PROVOST Jean-Claude, Monsieur BLANDIN Jean

**Membres de droit** : Madame Monique CASSAGNE, Présidente UDOGEC  
Madame Le Pen Stéphanie, Présidente APEL  
Madame Aurélie THARREAU, Secrétaire Générale UDOGEC  
Monsieur Yoann DAVID, chef d'établissement

## HORAIRES

\*L'accès à l'école se fait par le portail donnant sur le parking. Pour des raisons de sécurité, les autres issues de l'école sont strictement réservées au personnel de l'établissement.

### **\*MATERNELLE**

Le matin, l'accès aux classes maternelles est autorisé à partir de 8h35.

Les enfants doivent obligatoirement être conduits dans leur classe par la personne qui les accompagne. Cet accueil individualisé est possible jusqu'à 9h00. **Merci de prévoir le temps nécessaire pour ressortir avant la fermeture du portail à 9h00.**

L'après-midi, l'accueil des enfants se fait sur la cour entre 13h20 et 13h30.

Les enfants de PS sont accompagnés dès leur arrivée jusqu'à la salle de repos. **Merci de prévoir le temps nécessaire pour ressortir avant la fermeture du portail à 13h30.**

Pour les sorties, les parents se présentent à la porte de la classe :

- Le midi à 12h00
- Le soir à 16h30

**Pour un bon fonctionnement de l'école, il est impératif de respecter ces horaires.**

### **\*ELEMENTAIRE**

Le portail est ouvert à 8h35 le matin et 13h20 le midi.

A 12h00 et 16h30, les sorties s'effectuent au portail sous la surveillance d'un enseignant.

Pour des raisons de sécurité, chaque famille devra remplir une autorisation de sortie de l'école. **Aucun enfant ne pourra attendre seul sur le parking.**

Le portail sera fermé à 12h10 et 16h40. Passés ces horaires, les enfants seront obligatoirement confiés à la cantine (avec paiement du repas) ou au centre d'accueil périscolaire (avec facturation).

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

**Le matin et le soir**, l'accès se fera par le portail du parking avec le code d'entrée et de sortie qui vous a été communiqué. Les parents pourront venir chercher leur enfant **à partir de 17h00.**

**Par mesure de sécurité, merci de refermer le portail après votre passage.**

Le matin, les parents ne doivent absolument pas laisser leur(s) enfant(s) au portail mais sont tenus de les confier au membre du personnel présent dans la salle de l'accueil (bâtiment de maternelle).

Le soir, les enfants ne pourront être confiés qu'aux personnes désignées par une autorisation écrite des parents sur la fiche d'inscription.

L'inscription à l'accueil périscolaire est obligatoire même pour les occasionnels et entraîne l'adhésion au règlement.

## CANTINE et ACCUEIL PERISCOLAIRE

Une permanence pour la vente des tickets aura lieu **uniquement** le lundi matin de 8h40 à 9h. En cas d'impossibilité, merci de prendre contact avec le chef d'établissement.